



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 504 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'article 10 de la Charte des droits et libertés protège les droits des personnes ayant un handicap;

CONSIDÉRANT QU'environ 1% de la population est atteinte du syndrome Gilles de la Tourette (SGT), un handicap identifié dans le DSM-5;

CONSIDÉRANT QUE 90% des personnes atteintes du SGT ont au moins un autre trouble associé, conséquence du SGT;

CONSIDÉRANT QUE le niveau d'intelligence des personnes atteintes du SGT est comparable à la population générale;

CONSIDÉRANT QUE des centaines d'enfants atteints du SGT subissent les conséquences d'interventions inadaptées pouvant aller jusqu'au renvoi de l'école;

CONSIDÉRANT QUE 23% des enfants et 48% des adultes atteints du SGT pensent au suicide;

CONSIDÉRANT QUE 82% des adultes atteints du SGT ont des difficultés sociales;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs personnes atteintes du SGT n'ont ni un médecin de famille, ni accès à un médecin spécialisé;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des intervenants scolaires, sociaux et de la santé ne connaissent pas le SGT, ce qui entraîne un gaspillage de ressources causant de graves problèmes de détresse et de santé mentale.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :

- de déterminer de façon claire de quel service relève le SGT et ainsi uniformiser l'aide et les services offerts dans l'ensemble des programmes;
- d'imposer une formation obligatoire sur le SGT dans les CISSS, CIUSSS, CSS, écoles, programmes collégiaux et universitaires – éducation, santé et services sociaux;
- d'ajuster les règles budgétaires scolaires et les codes EHDAA pour assurer les ressources d'adaptation adéquates.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Elisabeth Prass
Députée de D'Arcy-McGee**

17 mars 2023

Date de signature de l'extrait